

COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE ET MONÉTAIRE DE  
L'AFRIQUE CENTRALE

UNION ÉCONOMIQUE DE L'AFRIQUE CENTRALE

AGENCE DE SUPERVISION DE LA SÉCURITÉ  
AÉRIENNE EN AFRIQUE CENTRALE  
ASSA-AC

*Le Directeur Général*

N° 0050 19/ASSA-AC/DG/-



*Vision CEMAC 2025 : « Faire de la CEMAC en 2025 un espace économique intégré et émergent, où règnent la sécurité, la solidarité et la bonne gouvernance, au service du développement humain ».*

N'djamena, le **26 MARS 2019**

## **Avis de concours pour la création d'un logo pour l'Agence de Supervision de la Sécurité Aérienne en Afrique Centrale (ASSA-AC)**

Le Directeur Général de l'Agence de Supervision de la Sécurité Aérienne en Afrique Centrale (ASSA-AC) lance un avis de concours pour la création d'un logo dans la perspective de conférer à cette Agence une identité visuelle à travers un logo digne d'une institution spécialisée de l'Union Economique de l'Afrique Centrale (UEAC) dans le domaine de la sécurité aérienne.

L'Agence de Supervision de la Sécurité Aérienne en Afrique Centrale (ASSA-AC) est une Institution Spécialisée de l'UEAC dans le domaine de la sécurité aérienne, dont le siège est situé à N'Djamena.

Son objectif est de promouvoir le développement sûr et ordonné de l'aviation civile en Afrique Centrale en mutualisant les moyens techniques et humains des Etats membres aux fins de mieux assurer leurs obligations en matière de supervision de la sécurité aérienne conformément à la Convention de Chicago et ses documents connexes.

### **LOGO DE L'ASSA-AC**

Le logo de l'agence devra intégrer tout ou partie celui de la Communauté et mettre en relief l'ensemble des couleurs des drapeaux des Etats membres tout en prenant en compte l'aspect de la sécurité aérienne.



La problématique du logo devra intégrer les principes ci-après:

- Surveillance;
- Sécurité ;
- Assurance ;
- Harmonie.

## MODALITÉS

**Dates:** Ce concours est ouvert du 01 avril au 15 mai 2019 à minuit.

**Finalités du logo :** Ce concours aura comme but principal la création d'une identité visuelle de l'ASSA-AC, la modernisation de son image et la mise en valeur de son aspect de la sécurité aérienne.

**Qui peut participer au concours ?** Ce concours est ouvert à tous les ressortissants des Etats membres de la CEMAC qui souhaitent partager leur talent créatif (artiste, artisan d'art, designer, informaticien, infographe) ou toute autre personne intéressée, travaillant seule ou en groupe. Aucune inscription préalable n'est nécessaire pour participer.

**Prix:** Trois prix différents seront attribués aux trois premiers lauréats en guise d'encouragement. Le lauréat gagnant acceptera toute modification et adaptation estimée nécessaire par la direction générale, pour l'utilisation du logo sur différents supports. Le logo gagnant deviendra la propriété exclusive de l'ASSA-AC. Le gagnant devra livrer le fichier source, à l'ASSA-AC en version électronique.

**Critères de sélection:** Chaque logo sera noté d'après les critères suivants:

- La Mise en valeur de l'image d'une agence de supervision de la sécurité aérienne ;
- La lisibilité, l'adaptation, la taille et le champ graphique ;
- La qualité technique de sa composition graphique ;
- La créativité et l'originalité de la proposition;
- L'originalité de sa conception ;
- La facilité de manipulation du logo, sa transposition et son adaptation aux différents supports et utilisations, que ce soit sur des documents imprimés ou pour des médias électroniques, ainsi que pour toute autre application, comme sa reproduction en couleur, sur des surfaces réduites, etc.

**Comité de présélection:** Le comité de présélection des trois meilleures propositions sera constitué des membres du comité des marchés de l'ASSA-AC.

**Comité de sélection:** Le comité de sélection de la meilleure proposition sera constitué des membres du Comité de Direction de l'ASSA-AC qui validera par la même occasion le logo qui sera par la suite adopté par le Comité des Ministres.

Les logos seront envoyés par mail à l'adresse suivante: [assa-ac@assa-ac.org](mailto:assa-ac@assa-ac.org) avec copie à [kiapofrancois0@gmail.com](mailto:kiapofrancois0@gmail.com) au plus tard le 15 mai 2019 à minuit.

Pour toute information complémentaire appeler au numéro suivant: +235.63.21.93.42



Le Directeur Général,

  
François Alexandre KIAPO